



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Coaticook, le 16 avril 2014

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la session ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook, tenue le 16 avril 2014 à la salle multifonctionnelle de la susdite MRC.

Sont présents :

Jacques Madore	préfet	Saint-Malo (M)
Johnny Pizar	maire	Barnston-Ouest (M)
Bertrand Lamoureux	maire	Coaticook (V)
Solange Masson	conseillère	Compton (M)
Martin Saindon	maire	Dixville (M)
Richard Belleville	maire	East Hereford (M)
Réjean Masson	maire	Martinville (M)
Gérard Duteau	maire	Saint-Herménégilde (M)
Benoît Roy	conseiller	Saint-Malo (M)
Bernard Marion	maire	Sainte-Edwidge-de-Clifton (C)
Gilbert Ferland	maire	Stanstead-Est (M)
Nathalie Dupuis	mairresse	Waterville (V)

Est absent :

Henri Pariseau	maire	Saint-Venant-de-Paquette (M)
----------------	-------	------------------------------

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE DE LA SESSION

2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC

3.0 ORDRE DU JOUR

4.0 PROCÈS-VERBAUX

- 4.1 Approbation de la session ordinaire du 19 mars 2014
- 4.2 Suivi des procès-verbaux
 - 4.2.1 Réaménagement du centre administratif
 - 4.2.1.1 État du dossier
 - 4.2.1.2 Gestion contractuelle – Appel d’offres – Remplacement de la chaudière
 - 4.2.2 Élaboration d’un plan d’intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) - État du dossier
 - 4.2.3 Gestion des plateaux – - État du dossier
 - 4.2.4 Nettoyeur
 - 4.2.5 Fermeture de centres de services de Desjardins
 - 4.2.6 Assurances collectives des employés de la MRC

5.0 TRÉSORERIE

- 5.1 Paiement des comptes
 - 5.1.1 Comptes payés
 - 5.1.2 Comptes à payer
- 5.2 Direction générale - Rapport sur la délégation d’autorisation des dépenses
- 5.3 Rapport financier au 31 décembre 2013



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- 5.4 Gazon – Tonte et nettoyage printanier
 - 5.4.1 Poste de la SQ
 - 5.4.2 MRC et Nettoyeur
 - 5.5 Achat de papier en commun
 - 5.6 Fonds Tillotson pour la région de Coaticook
 - 5.7 Ressourcerie des Frontières – Bassinette & Layette
 - 5.8 Suivi budgétaire – Surplus cumulé au 31 décembre 2013
- 6.0 AMÉNAGEMENT -DÉVELOPPEMENT -ENVIRONNEMENT**
- 6.1 Exercice de planification d'aménagement du territoire en fonction du potentiel de développement économique de la MRC de Coaticook
 - 6.2 Stagiaire en urbanisme – Prolongation
 - 6.3 Avis de conformité – Ville de Coaticook - Règlement n° 6-1-42 (2014) modifiant le règlement de zonage afin d'autoriser les projets intégrés dans la zone RC-505
 - 6.4 Avis d'opportunité – Ville de Coaticook
 - 6.4.1 Règlement d'emprunt n° 29-176 décrétant une dépense de 252 175 \$ pour les travaux d'aménagement du cours d'eau pour la section du ruisseau Pratt s'étendent du pont de la rue Baldwin à l'embouchure de la rivière Coaticook
 - 6.4.2 Règlement d'emprunt n° 29-177 décrétant une dépense de 357 313 \$ afin de pouvoir procéder à l'achat d'un transformateur pour le poste McDuffee
 - 6.5 Formation Comité Consultatif en Urbanisme (CCU)
- 7.0 AVIS DE MOTION**
- 8.0 RÈGLEMENTS**
- 8.1 Règlement modifiant le règlement 2-307 constituant un comité consultatif de la forêt privée au sein de la Municipalité régionale de comté de Coaticook et déterminant sa composition et ses règles de fonctionnement
- 9.0 AUTRES AFFAIRES**
- 9.1 Schéma de couverture de risques en incendie – Rapport annuel 2013
 - 9.2 Composition du Forum de la population pour la région de l'Estrie – Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie
 - 9.3 Happening de la ruralité
 - 9.4 Pouvoirs du CA – Règlement 2-309 concernant la délégation de compétence du conseil de la Municipalité régionale de comté de Coaticook au comité administratif et les règles de fonctionnement dudit comité
 - 9.5 Programme d'aide financière aux MRC – Plan d'action 2014
 - 9.6 Collège Rivier – Appui moral
- 10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS**
- 10.1 Procès-verbal du Comité administratif du 14 avril 2014
 - 10.2 Compte-rendu du Comité Familles et aînés du 17 mars 2014
- 11.0 RECOMMANDATIONS**
- 11.1 Comité administratif du 14 avril 2014



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- 11.1.1 MRC du Haut-Saint-François – Élection du préfet au suffrage universel
- 11.2 Comité de sécurité publique du 16 avril 2014
 - 11.2.1 Desserte récréotouristique – Sûreté du Québec

12.0 CORRESPONDANCE

- 12.1 Extrait du «Registre de Correspondance»

13.0 RAPPORTS

- 13.1 Préfet
- 13.2 Délégations et porteurs de dossier
- 13.3 Directeur général et Équipe de la MRC
- 13.4 Autres informations et/ou rapports
 - 13.4.1 RécupEstrie – Portes ouvertes 26 avril 2014
 - 13.4.2 Bulletin contact de la FQM – 9 avril 2014
 - 13.4.3 Rendez-vous du Président de la FQM – 19 juin 2014 à Martinville
 - 13.4.4 Lancement – Patrimoine en action – Revue Continuité
 - 13.4.5 Invitation – Enfants-de-la-terre

14.0 RETOUR SUR LA SESSION

15.0 CLÔTURE DE LA SESSION

1.0 OUVERTURE DE LA SESSION

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h38 par le préfet, Monsieur Jacques Madore qui souhaite la bienvenue aux membres du conseil de la MRC. Le directeur général Dominick Faucher est présent. Nancy Bilodeau, secrétaire-trésorière adjointe, fait fonction de secrétaire. Monsieur Henri Pariseau est absent lors de l'ouverture.

2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

3.0 ORDRE DU JOUR

ATTENDU que les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU qu'en vertu du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Roy

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la présente session ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook tel qu'apparaissant à la présente et, en conséquence, une telle adoption vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

CM2014-04-136



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,59		
Solange Masson	7	16,94		
Martin Saindon	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,57		
Réjean Masson	1	2,55		
Gérard Duteau	2	3,69		
Benoît Roy	1	2,59		
Bernard Marion	1	2,60		
Gilbert Ferland	2	3,23		
Nathalie Dupuis	5	10,85		
TOTAL	43/44	99,46%	0	0

ADOPTION

4.0 PROCÈS-VERBAUX

CM2014-04-137

4.1 APPROBATION DE LA SESSION ORDINAIRE DU 19 MARS 2014

ATTENDU l'article 148.1 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) à l'égard de l'ordre du jour du conseil de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que les membres ont reçu copie du procès-verbal de la session ordinaire du 19 mars 2014 et n'en requièrent pas lecture ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar
APPUYÉE par le conseiller régional Réjean Masson

IL EST RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la session ordinaire du 19 mars 2014, comme étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et, en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,59		
Solange Masson	7	16,94		
Martin Saindon	2	3,72		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Richard Belleville	1	1,57		
Réjean Masson	1	2,55		
Gérard Duteau	2	3,69		
Benoît Roy	1	2,59		
Bernard Marion	1	2,60		
Gilbert Ferland	2	3,23		
Nathalie Dupuis	5	10,85		
TOTAL	43/44	99,46%	0	0

ADOPTION

4.2 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

4.2.1 RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE ADMINISTRATIF

4.2.1.1 ÉTAT DU DOSSIER

Les Constructions Guy Sébas Inc. Devraient débiter les travaux au cours des prochains jours et ceux-ci devraient être complétés au 31 août. La demande d'aide financière pour l'ascenseur ne fut pas retenue.

CM2014-04-138

4.2.1.2 GESTION CONTRACTUELLE – APPEL D'OFFRES – REMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE

ATTENDU qu'aux termes de la résolution CM2014-03-90, le conseil de la MRC de Coaticook a amorcé le processus d'appel d'offres sur invitation, selon les règles d'adjudication prescrites aux articles 938.0.1 et suivants du *Code municipal* ;

ATTENDU qu'aux termes du processus, 2 offres furent déposées et analysées ;

ATTENDU que le conseil prend en compte le rapport d'évaluation et de pondération des offres soumises et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis
APPUYÉE par le conseiller régional Martin Saindon

IL EST RÉSOLU

- < d'adjuger le mandat de services professionnels de changement de la chaudière (conversion au gaz naturel) dans le cadre des travaux de réaménagement du centre administratif de la MRC de Coaticook et ce, au fournisseur ayant obtenu le meilleur résultat, soit Ideal Combustion et ce, pour un montant de 37 221 \$ avant toutes taxes ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net de 38 602,16 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement - immobilisations, dépenses, Réfection - bâtiment*» à cet effet ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- < de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense, sur réception des factures, et ce jusqu'au montant maximal autorisé ainsi que les écritures comptables requises pour les immobilisations ;
- < d'autoriser le paiement à même les liquidités de la MRC ;
- < d'utiliser les revenus du règlement d'emprunt 4-012 (2013) pour le remboursement des dépenses acquittées à même les liquidités ;
- < de requérir de la trésorerie les écritures comptables requises afin de donner plein effet à la présente résolution ;
- < d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer, s'il y a lieu, le contrat avec Ideal Combustion afin de donner plein effet à la présente résolution.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,59		
Solange Masson	7	16,94		
Martin Saindon	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,57		
Réjean Masson	1	2,55		
Gérard Duteau	2	3,69		
Benoît Roy	1	2,59		
Bernard Marion	1	2,60		
Gilbert Ferland	2	3,23		
Nathalie Dupuis	5	10,85		
TOTAL	43/44	99,46%	0	0

ADOPTION

4.2.2 ÉLABORATION D'UN PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (PIIRL)- ÉTAT DU DOSSIER

L'élaboration du plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) vise à optimiser les investissements à réaliser sur le réseau local par une priorisation des travaux d'infrastructures. L'auscultation de la chaussée avec l'équipement spécialisé devrait débuter au cours des prochains jours en fonction de la période de dégel. Le ministère des Transports a accusé-réception de la demande de délai supplémentaire pour la réalisation du PIIRL.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

4.2.3 GESTION DES PLATEAUX – ÉTAT DU DOSSIER

Les échanges se poursuivent et sont toujours jugés constructifs et intéressants. Le partage des frais de renouvellement pour la salle de musculation a été établi à 50/50.

4.2.4 NETTOYEUR

Le locataire du bâtiment voisin fut informé de l'urgence de régulariser le loyer en retard et des possibilités de financement particulier avec le CLD ou le SADC. Il est présentement en discussion avec une institution financière et les démarches seraient plus longues que prévues. Le retard est de plus de 9 mois. Le conseil de la MRC souhaite que la situation soit régularisée d'ici au 30 avril.

4.2.5 FERMETURE DE CENTRES DE SERVICES DE DESJARDINS

Une rencontre avec le directeur général Pierre Langevin et le Président René Bessette de la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie a eu lieu le 8 avril dernier, suite à la fermeture de divers points de services sur le territoire. Le directeur général a indiqué que le prix de vente pour les municipalités souhaitant acquérir le bâtiment pour des projets locaux ne serait pas le prix de l'évaluation. Le prix devrait être disponible sous peu. Dans les Bois-Francs, Desjardins a également procédé à la fermeture de points de services en milieu rural et annoncé des subventions d'un peu plus de 50 000 \$ ainsi que l'octroi de prêts sans intérêt de 150 000 \$ pour mener à bien des projets locaux d'importance à Saint-Valère, Chesterville et Saint-Norbert.

CM2014-04-139

4.2.6 ASSURANCES COLLECTIVES DES EMPLOYÉS DE LA MRC

ATTENDU qu'aux termes de la résolution CM2014-03-133, le conseil de la MRC de Coaticook a amorcé le processus d'appel d'offres sur invitation, selon les règles d'adjudication prescrites aux articles 938.0.1 et suivants du *Code municipal* pour le contrat d'assurances collectives des employés de la MRC ;

ATTENDU que le contrat d'assurance collective des employés de la MRC de Coaticook avec SSQ Groupe financier se termine le 30 avril 2014 ;

ATTENDU que trois assureurs et l'assureur actuel ont été invités à déposer une offre avec les mêmes protections que celles offertes actuellement pour une période initiale de 12 mois, avec possibilité de renouvellement pour deux périodes additionnelles de 12 mois ;

ATTENDU qu'un seul assureur a choisi de déposer une proposition, soit la Financière Manuvie ;

ATTENDU que la Financière Manuvie est l'un des principaux assureurs au Canada, en affaires depuis plus de 125 ans ;

ATTENDU que les protections offertes par la Financière Manuvie peuvent être qualifiées d'équivalentes à celles offertes actuellement ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que la Financière Manuvie a déposé une soumission dont les coûts sont d'environ 2 % moins élevés qu'actuellement, pour une prime annuelle d'environ 21 185 \$ avant les taxes ;

ATTENDU que la politique des conditions de travail 2014-2019 prévoit que le directeur général, les cadres intermédiaires ainsi que tous les employés réguliers bénéficient d'un régime d'assurance collective ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis
APPUYÉE par le conseiller régional Martin Saindon

IL EST RÉSOLU

- < d'adjuger le contrat d'assurances collectives des employés de la MRC à la Financière Manuvie pour une période de 12 mois, à partir du 1^{er} mai 2014 et ce, jusqu'au 30 avril 2015 ;
- < d'autoriser la responsable des opérations administratives à procéder à toutes les étapes nécessaires relatives au changement d'assureur ;
- < de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense, sur réception des factures, à titre de dépense incompressible ;
- < d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer, s'il y a lieu, le contrat avec la Financière Manuvie afin de donner plein effet à la présente résolution.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,59		
Solange Masson	7	16,94		
Martin Saindon	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,57		
Réjean Masson	1	2,55		
Gérard Duteau	2	3,69		
Benoît Roy	1	2,59		
Bernard Marion	1	2,60		
Gilbert Ferland	2	3,23		
Nathalie Dupuis	5	10,85		
TOTAL	43/44	99,46%	0	0

ADOPTION

5.0 TRÉSORERIE

5.1 PAIEMENT DES COMPTES



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

5.1.1 COMPTES PAYÉS

La secrétaire-trésorière dépose la liste des comptes d'un montant total de 242 148,54 \$ payés au 16 avril 2014 conformément à la réglementation en vigueur à la MRC de Coaticook.

CM2014-04-140

5.1.2 COMPTES À PAYER

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte la liste suggérée des paiements des comptes d'un montant total de 47 328,38 \$ comme ici au long reproduite ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gérard Duteau
APPUYÉE par la conseillère régionale Natahlie Dupuis

IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste pour un montant total de 47 328,38 \$ d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,59		
Solange Masson	7	16,94		
Martin Saindon	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,57		
Réjean Masson	1	2,55		
Gérard Duteau	2	3,69		
Benoît Roy	1	2,59		
Bernard Marion	1	2,60		
Gilbert Ferland	2	3,23		
Nathalie Dupuis	5	10,85		
TOTAL	43/44	99,46%	0	0

ADOPTION

5.2 DIRECTION GÉNÉRALE - RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION D'AUTORISATION DES DÉPENSES

La secrétaire-trésorière adjointe dépose le rapport de la direction générale sur la délégation d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la MRC de Coaticook pour l'exercice financier 2014, pour le mois de mars, comme ici au long reproduit.



CM2014-04-141

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

5.3 RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2013

ATTENDU que conformément à la loi, la secrétaire-trésorière adjointe dépose le rapport financier au 31 décembre 2013 de la MRC de Coaticook, tel que préparé par Raymond Chabot Grant Thornton sencrl ;

ATTENDU que Francine Bergeron de Raymond Chabot Grant Thornton sencrl en fait la présentation ;

ATTENDU que le conseil prend en compte ledit rapport financier et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar
APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Marion

IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport financier au 31 décembre 2013 de la MRC de Coaticook, tel que préparé par Raymond Chabot Grant Thornton sencrl.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,59		
Solange Masson	7	16,94		
Martin Saindon	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,57		
Réjean Masson	1	2,55		
Gérard Duteau	2	3,69		
Benoît Roy	1	2,59		
Bernard Marion	1	2,60		
Gilbert Ferland	2	3,23		
Nathalie Dupuis	5	10,85		
TOTAL	43/44	99,46%	0	0

ADOPTION

5.4 GAZON – TONTE ET NETTOYAGE PRINTANIER

CM2014-04-142

5.4.1 POSTE DE LA SQ

ATTENDU que «Les Entretiens Yannick Jean (2012) Inc.» qui effectue l'entretien du gazon de la MRC de Coaticook et du Nettoyeur Coaticook a remis une soumission pour l'entretien du gazon du poste de police de la Sûreté du Québec de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que cette soumission tient compte du cumul de contrats ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que la soumission est de 1 075 \$, avant toutes taxes, pour la tonte du gazon et l'ensachage ainsi que la taille des bordures ;

ATTENDU que l'entrepreneur propose également de procéder au nettoyage de la cour et du terrain pour un montant additionnel de 470 \$ avant toutes taxes ;

ATTENDU qu'un contrat de cet ordre peut être accordé de gré à gré ;

ATTENDU qu'il s'agit d'une augmentation de 95 \$ comparativement à l'an dernier, soit 1,07 % ;

ATTENDU que ces frais sont inclus dans le bail à cet effet ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par le conseiller régional Richard Belleville

IL EST RÉSOLU

- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 1 545 \$ dans la catégorie de fonctions «*Sécurité publique, Administration générale – autres dépenses, Entretien extérieur*» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires, du «Nettoyage de terrain», tels que présenté ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires, de l'«Entretien du gazon», sur présentation des honoraires à cet effet.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,59		
Solange Masson	7	16,94		
Martin Saindon	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,57		
Réjean Masson	1	2,55		
Gérard Duteau	2	3,69		
Benoît Roy	1	2,59		
Bernard Marion	1	2,60		
Gilbert Ferland	2	3,23		
Nathalie Dupuis	5	10,85		
TOTAL	43/44	99,46%	0	0

ADOPTION



CM2014-04-143

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

5.4.2 MRC ET NETTOYEUR

ATTENDU que «Les Entretiens Yannick Jean (2012) Inc.» qui effectue l'entretien du gazon de la MRC de Coaticook depuis quelques années a remis une soumission pour l'entretien du gazon de la MRC et du Nettoyeur ;

ATTENDU que la soumission est de 1 050 \$ avant toutes taxes ;

ATTENDU qu'il a également remis une soumission pour le nettoyage des terrains des 2 bâtiments :

ATTENDU que cette soumission est de 520 \$ avant toutes taxes :

ATTENDU qu'un contrat de cet ordre peut être accordé de gré à gré ;

ATTENDU qu'il s'agit d'une augmentation de 125 \$ comparativement à l'an dernier, soit 1,08 % ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Martin Saindon
APPUYÉE par le conseiller régional Benoît Roy

IL EST RÉSOLU

- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 1 628,28 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement, Entretien - Édifice*» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires, du «Nettoyage de terrain», tels que présenté suite à la réalisation de la tâche ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires de l'«Entretien du gazon», sur présentation des honoraires à cet effet.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,59		
Solange Masson	7	16,94		
Martin Saindon	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,57		
Réjean Masson	1	2,55		
Gérard Duteau	2	3,69		
Benoît Roy	1	2,59		
Bernard Marion	1	2,60		
Gilbert Ferland	2	3,23		
Nathalie Dupuis	5	10,85		
TOTAL	43/44	99,46%	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2014-04-144

5.5 ACHAT DE PAPIER EN COMMUN

ATTENDU qu'à la demande de plusieurs municipalités, la MRC de Coaticook a requis des prix pour l'achat de papier reprographique recyclé dans le cadre d'un achat en commun ;

ATTENDU que le conseil n'est pas soumis aux dispositions des articles 934 et suivants du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. c-27.1), compte tenu que le prix de l'achat est inférieur à 2 000 \$;

ATTENDU que pour les besoins de la MRC, il s'agit de 15 caisses de format 8¹/₂ x 11 pour un coût total de 688,50 \$ avant toutes taxes ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Marion
APPUYÉE par le conseiller régional Gilbert Ferland

IL EST RÉSOLU

- < d'accorder le contrat d'achat de papier reprographique à la Papeterie Coaticook, pour un montant de 1 595,90 \$ avant toutes taxes, sur la base de sa soumission ;
- < de requérir de la trésorerie une facturation des municipalités participantes, selon les besoins exprimés, comme suit :

Municipalité	Coût net
East Hereford	95,21 \$
Martinville	148,10 \$
Saint-Malo	364,55 \$
Saint-Venant-de-Paquette	142,81 \$
Stanstead-Est	190,41 \$
Total	1 698,26 \$

- < d'autoriser l'utilisation des revenus supplémentaires générés par la catégorie de fonctions «*Aménagement, Recouvrements municipalités*» aux dépenses de la catégorie de fonctions «*Aménagement*» et ce, jusqu'à concurrence desdits revenus supplémentaires ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net de 757,18 \$ pour l'achat des caisses de papier pour les besoins de la MRC dans la catégorie de fonctions «*Aménagement, Administration générale – autres dépenses, fournitures*» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement de la dépense sur réception de la facture et du papier ;
- < de requérir de la trésorerie les écritures comptables requises afin de donner plein effet à la présente résolution.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,59		
Solange Masson	7	16,94		
Martin Saindon	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,57		
Réjean Masson	1	2,55		
Gérard Duteau	2	3,69		
Benoît Roy	1	2,59		
Bernard Marion	1	2,60		
Gilbert Ferland	2	3,23		
Nathalie Dupuis	5	10,85		
TOTAL	43/44	99,46%	0	0

ADOPTION

CM2014-04-145

5.6 FONDS TILLOTSON POUR LA RÉGION DE COATICOOK

ATTENDU qu'un nouveau fonds fut créé en 2012, soit le «Tillotson Coaticook Region Fund» ou le «Fonds Tillotson pour la région de Coaticook» grâce à la New Hampshire Charitable Foundation ;

ATTENDU que la MRC sert d'intermédiaire et de gestionnaire du fonds ;

ATTENDU que le Comité de sélection du «Tillotson Coaticook Region Fund/Fonds Tillotson pour la région de Coaticook» a la responsabilité d'approuver ou de rejeter les demandes d'aide financière adressées au fonds, sur la base de leur mérite quant aux objectifs généraux du fonds ;

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte la liste des projets retenus pour le premier appel de projets de 2014, pour un montant total de 59 175 \$ d'aide financière, dont 53 425 \$ pour le territoire de la MRC et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis
APPUYÉE par le conseiller régional Benoît Roy



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

< d'accepter les projets retenus pour le premier appel de projets de 2014, pour un montant total de 59 175 \$ d'aide financière, soient :

Organisme	Municipalité	Projet	Aide financière
Association Baseball Mineur de Coaticook	Coaticook	Renouvellement d'équipements	3 000 \$
Association de hockey mineur de Coaticook	Coaticook	Renouvellement d'équipements	5 875 \$
Ayer's Cliff Elementary	Ayer's Cliff	Wood working projetc for students with special needs	400 \$
Bassinette & Layette	Coaticook	Soutien aux familles	5 000 \$
Bibliothèque Françoise-Maurice de Coaticook	Coaticook	Tournée artistique : portion matériel et équipement	1 000 \$
Carrefour loisirs de la MRC de Coaticook	Coaticook	Camp 911	500 \$
Carrefour loisirs de la MRC de Coaticook	Coaticook	Sécurijour de Coaticook	1 500 \$
Carrefour loisirs de la MRC de Coaticook	Coaticook	Aide financière pour la pratique sportive	1 500 \$
Club de Conservation du Lac Massawippi	Ayer's Cliff	Pêche en herbe – juin 2014	1 500 \$
Club de Curling Border	Stanstead	Purchase a floor curl kit for juniors	500 \$
Club de soccer Lennoxville	Lennoxville	Purchase equipment	2 500 \$
Club Joyeux de Saint-Herménégilde	Saint-Herménégilde	Télévision pour projet de gymnastique et éducation	500 \$
Club Lions de Coaticook	Coaticook	Transport pour les aînés, projet de sorties	3 000 \$
Club Lions de Coaticook	Coaticook	Achat de marchettes et quadripoteurs	5 000 \$
Club Lions de Compton	Compton	2 bancs de par cet aire de jeux 2 à 5 ans	10 000 \$
Comité des résidents du CHSLD de Coaticook	Coaticook	Jeux pour stimuler la créativité et motricité chez les résidents	1 700 \$
École secondaire La Frontalière	Coaticook	Uniformes – 3 équipes de voley-ball	1 400 \$
École secondaire La Frontalière	Coaticook	Uniformes – 2 équipes de football	3 600 \$
Frontier Lodge	Saint-Herménégilde	Day camp subsidy for Coaticook MRC children	2 000 \$
FADOQ de Saint-Malo	Saint-Malo	Achat d'un ordinateur	850 \$
Municipalité de Saint-Malo	Saint-Malo	Achat de 2 ordinateurs pour la bibliothèque	1 000 \$
Lampe Foundation	Coaticook	Bursary for agriculture program 2014-2015	2 000 \$
Municipalité de Barnston-Ouest	Barnston-Ouest	Aide à l'achat d'une génératrice pour le centre de services d'urgence	4 000 \$
Sentiers Massawippi	Ayer's Cliff	Remettre bois de chauffage aux familles démunies	850 \$
Total			59 175 \$

< de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense et l'émission des chèques aux bénéficiaires, sur réception des fonds de la New Hampshire Charitable Foundation à cet effet.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,59		
Solange Masson	7	16,94		
Martin Saindon	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,57		
Réjean Masson	1	2,55		
Gérard Duteau	2	3,69		
Benoît Roy	1	2,59		
Bernard Marion	1	2,60		
Gilbert Ferland	2	3,23		
Nathalie Dupuis	5	10,85		
TOTAL	43/44	99,46%	0	0

ADOPTION

CM2014-04-146

5.7 RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES - BASSINETTE & LAYETTE

ATTENDU qu'aux termes des résolutions CM2011-05-186 et CM2013-11-396 le conseil de la MRC de Coaticook a accepté d'aider temporairement à la relocalisation de Bassinette & Layette au sein des locaux de la Ressourcerie des Frontières et ce, pour un montant de 2 400 \$, soit l'équivalent de 100 \$ par mois pour 24 mois;

ATTENDU que le déménagement de Bassinette & Layette fut retardé à avril 2013 ;

ATTENDU que le versement final de l'aide financière fut versé à la Ressourcerie en novembre 2013 ;

ATTENDU que le conseil prend en compte une nouvelle demande d'aide financière de la Ressourcerie et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

ATTENDU que la Ressourcerie fait état des coûts liés à l'aménagement du local, à l'accompagnement offert à Bassinette & Layette, etc. ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régional Nathalie Dupuis

APPUYÉE par le conseiller régional Bertrand Lamoureux

IL EST RÉSOLU

< d'accepter de verser un montant additionnel de 2 400 \$ non récurrent pour la relocalisation de Bassinette & Layette au sein des locaux de la Ressourcerie des Frontières ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

< d'affecter et d'engager le montant de 2 400 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement, Santé & bien-être – Démographie, autres organismes*»;

< de requérir de la trésorerie le paiement de la dépense.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,59		
Solange Masson	7	16,94		
Martin Saindon	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,57		
Réjean Masson	1	2,55		
Gérard Duteau	2	3,69		
Benoît Roy	1	2,59		
Bernard Marion	1	2,60		
Gilbert Ferland	2	3,23		
Nathalie Dupuis	5	10,85		
TOTAL	43/44	99,46%	0	0

ADOPTION

CM2014-04-147

5.8 SUIVI BUDGÉTAIRE – RÉPARTITION DES SURPLUS CUMULÉS AU 31 DÉCEMBRE 2013

ATTENDU que le conseil prend en compte, suite à la vérification comptable, un tableau présentant les surplus disponibles cumulés au 31 décembre 2013 dans les diverses catégories de fonctions et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réjean Masson
APPUYÉE par le conseiller régional Johnny Pizar

IL EST RÉSOLU d'accepter les surplus disponibles cumulés au 31 décembre 2013 tel que présenté, pour un montant total de 613 197 \$.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,59		
Solange Masson	7	16,94		
Martin Saindon	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,57		
Réjean Masson	1	2,55		
Gérard Duteau	2	3,69		
Benoît Roy	1	2,59		
Bernard Marion	1	2,60		
Gilbert Ferland	2	3,23		
Nathalie Dupuis	5	10,85		
TOTAL	43/44	99,46%	0	0

ADOPTION

6.0 AMÉNAGEMENT -DÉVELOPPEMENT -ENVIRONNEMENT

6.1 EXERCICE DE PLANIFICATION D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EN FONCTION DU POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MRC DE COATICOOK

Le directeur général informe les membres du conseil que le rapport final de l'exercice de planification d'aménagement du territoire en fonction du potentiel de développement économique de la MRC de Coaticook devrait être déposé lors de la prochaine rencontre.

6.2 STAGIAIRE EN URBANISME – PROLONGATION

ATTENDU qu'en vertu de la résolution CM2014-02-78 dûment adoptée par le conseil de la MRC de Coaticook, le conseil a accepté la venue d'une stagiaire en urbanisme pour une période de 8 semaines au sein de l'équipe, soit Madame Camille Gagnon-Tremblay ;

ATTENDU que celle-ci travaille exclusivement sur les règlements d'urbanisme des municipalités locales ;

ATTENDU le retard occasionné par la nomination de Monsieur Faucher au poste de directeur général et le non-remplacement au poste d'aménagiste pendant quelques mois ;

ATTENDU le surplus accumulé et disponible dans la catégorie de fonctions «Plans et règlements» ;

CM2014-04-148



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que la direction générale propose de procéder à l'embauche de Madame Camille Gagnon-Tremblay à titre d'employée temporaire à durée déterminée afin de permettre la réalisation de 2 révisions règlementaires complètes ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Marion
APPUYÉE par le conseiller régional Johnny Pizar

IL EST RÉSOLU

- < d'entériner l'engagement de Madame Camille Gagnon-Tremblay à titre d'employée temporaire à durée déterminée à la fonction de technicienne en urbanisme à la MRC, et ce pour la période de 26 semaines, du 20 mai au 14 novembre 2014, au taux horaire de 19,32 \$, sur une base hebdomadaire de 35 heures ;
- < de lui consentir l'équivalent de 5 jours non monnayables pour congés de maladie ou familiaux, tel que le stipule la Politique à l'article 24.1, bien que la *Politique des conditions de travail du personnel de la MRC de Coaticook* ne soit pas applicable à Madame Gagnon ;
- < de lui reconnaître le principe d'horaire flexible tel que le stipule la Politique à l'article 9.1 ;
- < de lui accorder également le privilège de l'horaire estival du 1^{er} juin au 31 août tel que le stipule la Politique à l'article 6.1 ;
- < de se référer à la *Loi sur les normes du travail* (L.R.Q., c. N-1.1), pour les autres avantages qui lui sont applicables ;
- < d'affecter le surplus cumulé du département «Plan et règlement» d'un montant de 12 100 \$, compte tenu des crédits disponibles au niveau du budget 2014, pour le paiement de son salaire, des cotisations de l'employeur et des avantages sociaux afférents ;
- < de requérir de la trésorerie les écritures afin de donner plein effet à la présente résolution.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	7,72		
Solange Masson	7	41,79		
Martin Saindon	2	9,18		
Richard Belleville	1	3,88		
Réjean Masson	1	6,29		
Gérard Duteau	2	9,09		
Benoît Roy	1	6,36		
Bernard Marion	1	6,40		
Gilbert Ferland	2	7,97		
TOTAL	19/20	98,68 %	0	0



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ADOPTION

CM2014-04-149

**6.3 AVIS DE CONFORMITÉ – VILLE DE COATICOOK
RÈGLEMENT NO 6-1-42 (2014) MODIFIANT LE
RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'AUTORISER LES
PROJETS INTÉGRÉS DANS LA ZONE RC-505**

ATTENDU qu'en vertu de l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil de la MRC de Coaticook doit approuver tout règlement s'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire et, le cas échéant, au contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire de la MRC ;

ATTENDU que la Ville de Coaticook a procédé à l'adoption du «*Règlement n° 6-1-42 (2014) modifiant le règlement de zonage afin d'autoriser les projets intégrés dans la zone RC-505*» ;

ATTENDU que ce règlement vise à autoriser les projets intégrés de la zone RC-505, située entre la rivière Coaticook et les rues des Ruisselets et de la Rivière ;

ATTENDU que le règlement fut transmis et examiné par le conseil de la MRC dans les délais impartis par la loi ;

ATTENDU que l'avis de l'aménagiste à l'effet que le règlement est conforme au schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Martin Saindon
APPUYÉE par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

IL EST RÉSOLU d'émettre un avis de conformité à l'égard du «*Règlement n° 6-1-42 (2014) modifiant le règlement de zonage afin d'autoriser les projets intégrés dans la zone RC-505*» de la Ville de Coaticook décrit à la présente et, en conséquence, le conseil de la MRC de Coaticook requiert de la secrétaire-trésorière adjointe l'émission d'un certificat de conformité signé en date du 16 avril 2014, quant audit règlement.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,59		
Solange Masson	7	16,94		
Martin Saindon	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,57		
Réjean Masson	1	2,55		
Gérard Duteau	2	3,69		
Benoît Roy	1	2,59		
Bernard Marion	1	2,60		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Gilbert Ferland	2	3,23		
Nathalie Dupuis	5	10,85		
TOTAL	43/44	99,46%	0	0

ADOPTION

6.4 AVIS D'OPPORTUNITE – VILLE DE COATICOOK

CM2014-04-150

6.4.1 RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 29-176 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 252 175 \$ POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU COURS D'EAU POUR LA SECTION DU RUISSEAU PRATT S'ÉTENDENT DU PONT DE LA RUE BALDWIN À L'EMBOUCHURE DE LA RIVIÈRE COATICOOK

ATTENDU que conformément à l'article 46 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics doit être transmis à la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook pour avis sur le règlement, compte tenu des objectifs du schéma d'aménagement de la MRC ;

ATTENDU que la Ville de Coaticook a procédé à l'adoption du «*Règlement d'emprunt n° 29-176 décrétant une dépense de 252 175 \$ pour les travaux d'aménagement du cours d'eau pour la section du ruisseau Pratt s'étend du pont de la rue Baldwin à l'embouchure de la rivière Coaticook*» ;

ATTENDU que ce règlement vise à procéder à la reconstruction d'un mur de soutènement en bordure du ruisseau Pratt à l'intérieur du périmètre urbain ;

ATTENDU la recommandation de l'aménagiste à l'effet que la demande cadre avec les objectifs du schéma d'aménagement et les dispositions du document complémentaire de la MRC de Coaticook ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Martin Saindon
APPUYÉE par le conseiller régional Réjean Masson

IL EST RÉSOLU d'émettre un avis d'opportunité à l'égard du «*Règlement d'emprunt n° 29-176 décrétant une dépense de 252 175 \$ pour les travaux d'aménagement du cours d'eau pour la section du ruisseau Pratt s'étendent du pont de la rue Baldwin à l'embouchure de la rivière Coaticook*» de la Ville de Coaticook décrit à la présente et, en conséquence, le conseil de la MRC de Coaticook requiert de la secrétaire-trésorière adjointe l'émission d'un certificat d'opportunité signé en date du 16 avril 2014, quant audit règlement.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,59		
Solange Masson	7	16,94		
Martin Saindon	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,57		
Réjean Masson	1	2,55		
Gérard Duteau	2	3,69		
Benoît Roy	1	2,59		
Bernard Marion	1	2,60		
Gilbert Ferland	2	3,23		
Nathalie Dupuis	5	10,85		
TOTAL	43/44	99,46%	0	0

ADOPTION

CM2014-04-151

6.4.2 RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 29-177 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 357 313 \$ AFIN DE POUVOIR PROCÉDER À L'ACHAT D'UN TRANSFORMATEUR POUR LE POSTE MCDUFFEE

ATTENDU que conformément à l'article 46 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics doit être transmis à la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook pour avis sur le règlement, compte tenu des objectifs du schéma d'aménagement de la MRC ;

ATTENDU que la Ville de Coaticook a procédé à l'adoption du «*Règlement d'emprunt n° 29-177 décrétant une dépense de 357 313 \$ afin de pouvoir procéder à l'achat d'un transformateur pour le poste McDuffee*» ;

ATTENDU que ce règlement vise à procéder à remplacer l'un des transformateurs du réseau d'Hydro-Coaticook et à augmenter la puissance dans le secteur avoisinant ;

ATTENDU la recommandation de l'aménagiste à l'effet que la demande cadre avec les objectifs du schéma d'aménagement et les dispositions du document complémentaire de la MRC de Coaticook ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gérard Duteau
APPUYÉE par le conseiller régional Benoît Roy



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU d'émettre un avis d'opportunité à l'égard du «*Règlement d'emprunt n° 29-177 décrétant une dépense de 357 313 \$ afin de pouvoir procéder à l'achat d'un transformateur pour le poste McDuffee*» de la Ville de Coaticook décrit à la présente et, en conséquence, le conseil de la MRC de Coaticook requiert de la secrétaire-trésorière adjointe l'émission d'un certificat d'opportunité signé en date du 16 avril 2014, quant audit règlement.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,59		
Solange Masson	7	16,94		
Martin Saindon	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,57		
Réjean Masson	1	2,55		
Gérard Duteau	2	3,69		
Benoît Roy	1	2,59		
Bernard Marion	1	2,60		
Gilbert Ferland	2	3,23		
Nathalie Dupuis	5	10,85		
TOTAL	43/44	99,46%	0	0

ADOPTION

6.5 FORMATION COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME (CCU)

Information est donnée à l'effet que le 7 mai 2014, se tiendra une formation à l'intention des membres de Comité consultatif d'urbanisme et des élus.

7.0 AVIS DE MOTION

Rien à signaler.

8.0 RÈGLEMENTS



CM2014-04-152

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

**8.1 RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2-307
CONSTITUANT UN COMITÉ CONSULTATIF DE LA FORÊT
PRIVÉE AU SEIN DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ (MRC) DE COATICOOK ET DÉTERMINANT SA
COMPOSITION ET SES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT
ET DISPENSE DE LECTURE**

ATTENDU que le conseil prend en compte le règlement numéro 2-307.2 (2014) «Règlement modifiant le règlement 2-307 constituant un comité consultatif de la forêt privée au sein de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook et déterminant sa composition et ses règles de fonctionnement» et en fait sien comme ici au long reproduit ;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 19 mars 2014 ;

ATTENDU qu'une dispense de lecture fut demandée lors de l'avis de motion, le présent règlement ayant été remis à l'ensemble des membres du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook ;

ATTENDU que la secrétaire rappelle l'objet du règlement soit la modification de la composition dudit comité ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par le conseiller régional Richard Belleville

IL EST RÉSOLU

- < d'approuver et adopter le règlement 2-307.2 (2014) «Règlement modifiant le règlement 2-307 constituant un comité consultatif de la forêt privée au sein de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook et déterminant sa composition et ses règles de fonctionnement» tel que présenté ;
- < d'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la MRC, sous le numéro 2-307.2 (2014), et en conséquence, signé par le préfet et le secrétaire-trésorier, et déposé sous la garde de la greffière.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,59		
Solange Masson	7	16,94		
Martin Saindon	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,57		
Réjean Masson	1	2,55		
Gérard Duteau	2	3,69		
Benoît Roy	1	2,59		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Bernard Marion	1	2,60		
Gilbert Ferland	2	3,23		
Nathalie Dupuis	5	10,85		
TOTAL	43/44	99,46%	0	0

ADOPTION

9.0 AUTRES AFFAIRES

CM2014-04-153

9.1 SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN INCENDIE – RAPPORT ANNUEL 2013

ATTENDU que dans le cadre du Schéma de couverture de risques en incendie de la MRC de Coaticook, un rapport annuel doit être produit permettant ainsi de documenter et d'établir les statistiques en incendie sur le territoire ;

ATTENDU que le conseil prend en compte le rapport annuel pour l'année 2013 de la MRC de Coaticook et en fait sien comme ici au long reproduit ;

ATTENDU que les statistiques utilisées pour ce rapport proviennent de statistiques compilées annuellement par le ministère de la Sécurité publique, et annuellement, selon l'année civile ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Marion
APPUYÉE par le conseiller régional Benoît Roy

IL EST RÉSOLU

< d'approuver le rapport annuel de la MRC de Coaticook dans le cadre du Schéma de couverture de risques en incendie au 31 décembre 2013 ;

< de le transmettre au ministère de la Sécurité publique.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,59		
Solange Masson	7	16,94		
Martin Saindon	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,57		
Réjean Masson	1	2,55		
Gérard Duteau	2	3,69		
Benoît Roy	1	2,59		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Bernard Marion	1	2,60		
Gilbert Ferland	2	3,23		
Nathalie Dupuis	5	10,85		
TOTAL	43/44	99,46%	0	0

ADOPTION

9.2 COMPOSITION DU FORUM DE LA POPULATION POUR LA RÉGION DE L'ESTRIE – AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE

Information est donnée à l'effet que l'Agence de la Santé et des Services sociaux de l'Estrie est à la recherche de candidats pour la composition du Forum de la population pour la région de l'Estrie. Les propositions de candidature doivent être acheminées à l'Agence avant le 25 avril, 17h00.

CM2014-04-154

9.3 HAPPENING DE LA RURALITÉ

ATTENDU qu'en vertu des obligations du Pacte rural, la MRC doit tenir annuellement un événement «*Bilan et consultation*» ;

ATTENDU que les dernières années, un Happening de la ruralité de type 5 à 7, s'est dessiné comme formule gagnante ;

ATTENDU que la date proposée pour tenir un tel événement est le 28 mai prochain ;

ATTENDU que la Politique nationale de la ruralité 2014-2024 ne permet plus de soutenir financièrement la tenue d'un tel événement ;

ATTENDU que l'événement a coûté environ 1 500 \$ l'an dernier ;

ATTENDU que cette somme n'est pas prévue au budget ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bernard Marion
APPUYÉE par le conseiller régional Réjean Masson

IL EST RÉSOLU

- < de tenir un Happening de la ruralité, le 28 mai prochain au Pavillon des Arts et de la Culture de Coaticook à compter de 17h00 ;
- < d'autoriser à procéder aux diverses réservations et achats requis pour la bonne marche de l'événement ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 1 500 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement, Pacte rural, Pacte rural – Info et promotions*» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement sur présentation des factures à cet effet.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,59		
Solange Masson	7	16,94		
Martin Saindon	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,57		
Réjean Masson	1	2,55		
Gérard Duteau	2	3,69		
Benoît Roy	1	2,59		
Bernard Marion	1	2,60		
Gilbert Ferland	2	3,23		
Nathalie Dupuis	5	10,85		
TOTAL	43/44	99,46%	0	0

ADOPTION

9.4 POUVOIRS DU CA – RÈGLEMENT 2-309 CONCERNANT LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE COATICOOK AU COMITÉ ADMINISTRATIF ET LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DUDIT COMITÉ

Une proposition est présentée au conseil afin d'utiliser pleinement les pouvoirs délégués au Comité administratif (CA) de la MRC aux termes du règlement n° 2-309 et de diminuer le temps des rencontres du conseil de la MRC. Une nouvelle formule, respectant les pouvoirs délégués par la réglementation en vigueur sera expérimentée pour les rencontres de mai, juin et août. Les rencontres du CA débuteront à 10h30 et un compte-rendu détaillé sera présenté lors des rencontres du conseil. Si l'essai est concluant, l'article 13 de la réglementation sera modifié afin de refléter le changement d'heure des rencontres du CA.

CM2014-04-155

9.5 PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX MRC – PLAN D'ACTION 2014

ATTENDU qu'aux termes de la résolution CM2011-02-69, la MRC de Coaticook a signé une entente de gestion du *Programme d'aide financière aux MRC* avec le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

ATTENDU que ladite entente prenait fin le 31 décembre 2013 ;

ATTENDU qu'aux termes de la résolution CM2014-01-38, l'entente fut modifiée par addenda afin de reconduire pour 2014 les mesures de l'Entente 2007-2013 ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que la MRC est éligible à un financement de 88 550 \$ pour 2014 ;

ATTENDU que le conseil de la MRC prend en compte le plan de travail pour l'année 2014 et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Johnny Pizar
APPUYÉE par le conseiller régional Martin Saindon

IL EST RÉSOLU

- < d'approuver tel que soumis, le plan de travail pour l'année 2014 en vertu de l'entente de gestion du *Programme d'aide financière aux MRC* avec le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;
- < de faire parvenir une copie de la présente résolution et du plan de travail au ministère.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,59		
Solange Masson	7	16,94		
Martin Saindon	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,57		
Réjean Masson	1	2,55		
Gérard Duteau	2	3,69		
Benoît Roy	1	2,59		
Bernard Marion	1	2,60		
Gilbert Ferland	2	3,23		
Nathalie Dupuis	5	10,85		
TOTAL	43/44	99,46%	0	0

ADOPTION

CM2014-04-156

9.6 COLLÈGE RIVIER – APPUI MORAL

ATTENDU l'annonce le 11 avril dernier de la fermeture définitive du Collège Rivier de Coaticook le 30 juin 2014 ;

ATTENDU que le Collège Rivier existe dans notre région depuis 144 ans et la qualité de l'enseignement qui y est dispensé fait partie de la réputation de l'école depuis ses tout débuts ;

ATTENDU qu'il y a lieu d'appuyer les démarches du comité de relance ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Martin Saindon
APPUYÉE par le conseiller régional Johnny Pizar



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

- < d'appuyer les démarches du comité de relance du Collège Rivier de Coaticook, afin que le 30 juin 2014 ne marque pas sa fermeture définitive ;
- < d'autoriser le préfet à signer une lettre d'appui moral à cet effet au nom du conseil de la MRC de Coaticook.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,59		
Solange Masson	7	16,94		
Martin Saindon	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,57		
Réjean Masson	1	2,55		
Gérard Duteau	2	3,69		
Benoît Roy	1	2,59		
Bernard Marion	1	2,60		
Gilbert Ferland	2	3,23		
Nathalie Dupuis	5	10,85		
TOTAL	43/44	99,46%	0	0

ADOPTION

10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS

10.1 PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 14 AVRIL 2014

La secrétaire dépose le procès-verbal du Comité administratif du 14 avril 2014.

10.2 COMPTE-RENDU DU COMITÉ FAMILLES ET AÎNÉS DU 17 MARS 2014

La secrétaire dépose le procès-verbal du Comité Familles et aînés du 17 mars 2014.

11.0 RECOMMANDATIONS

11.1 COMITÉ ADMINISTRATIF DU 14 AVRIL 2014



CM2014-04-157

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

11.1.1 MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS – ÉLECTION DU PRÉFET AU SUFFRAGE UNIVERSEL

ATTENDU que la MRC du Haut-Saint-François sollicite l'appui de la MRC de Coaticook dans ses démarches visant à uniformiser la notion de préfet élu au suffrage universel pour l'ensemble des MRC du Québec ;

ATTENDU que la MRC du Haut-Saint-François a adopté en 2001 un règlement décrétant l'élection du préfet au suffrage universel ;

ATTENDU qu'une minorité de MRC du Québec ont adopté un tel règlement depuis cette date ;

ATTENDU le coût lié à l'élection d'un préfet au suffrage universel ;

ATTENDU que l'article 210.29.1 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* (L.R.Q., c. O-9) stipule que le règlement ne peut être abrogé ;

ATTENDU que le programme d'aide pour réaliser l'élection n'a pas été reconduit et que l'impact financier est dorénavant entièrement à la charge des MRC ayant choisi ce mode d'élection du préfet ;

ATTENDU la recommandation du comité administratif telle qu'apparaissant au compte rendu de la rencontre du 14 avril 2014 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Martin Saindon

APPUYÉE par le conseiller régional Bernard Marion

IL EST RÉSOLU

- < d'appuyer partiellement la MRC du Haut-Saint-François dans ses démarches en demandant au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire la possibilité d'abroger le règlement décrétant l'élection du préfet au suffrage universel pour les MRC qui le souhaitent ;
- < de transmettre copie de la présente résolution à la FQM pour appui et à la requérante.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,59		
Solange Masson	7	16,94		
Martin Saindon	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,57		
Réjean Masson	1	2,55		
Gérard Duteau	2	3,69		
Benoît Roy	1	2,59		
Bernard Marion	1	2,60		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Gilbert Ferland	2	3,23		
Nathalie Dupuis	5	10,85		
TOTAL	43/44	99,46%	0	0

ADOPTION

11.2 COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DU 16 AVRIL 2014

CM2014-04-158

11.2.1 DESSERTE RÉCRÉOTOURISTIQUE - SÛRETÉ DU QUÉBEC

ATTENDU l'importance que les citoyens de la MRC de Coaticook attachent à la sécurité des sentiers récréotouristiques et des plans d'eau ;

ATTENDU que la Sûreté du Québec, District de l'Estrie, a proposé pour 2013-2014 un projet régional de desserte récréotouristique sous la forme d'un projet pilote visant à améliorer la sécurité des sentiers récréotouristiques et des plans d'eau ;

ATTENDU que la Sûreté du Québec a démontré qu'une modulation des heures de présence policière est nécessaire afin de dégager du temps pour permettre la réalisation de ce projet pilote, bien que celle-ci puisse avoir parfois pour effet d'amener des ajustements au seuil minimum tel qu'établi dans le plan d'organisation des ressources policières ;

ATTENDU que la Sûreté du Québec a réinvesti 288 heures au cours de l'année 2013-2014, au niveau de la desserte récréotouristique et au niveau des activités de présence, de visibilité et d'intervention policière sur le réseau routier de la MRC, en partie, à partir des heures de présence policière qui ont été modulées ;

ATTENDU que la Sûreté du Québec a compensé les postes MRC concernées, pour l'absence sur leurs unités respectives, des membres qui ont été affectés à la desserte récréotouristique régionale, soit par l'attribution de crédits budgétaires, par l'ajout occasionnel d'effectifs et/ou par des périodes supplémentaires d'intervention sur le territoire réalisées par des patrouilleurs provenant de la desserte récréotouristique régionale ou autres ;

ATTENDU que l'ensemble des unités limitrophes de la Sûreté du Québec ont apporté leur soutien afin de diminuer les impacts de la modulation des heures de patrouilles pouvant affecter le seuil minimum ;

ATTENDU que la Sûreté du Québec a présenté un bilan du projet pilote 2013-2014 ;

ATTENDU que la Sûreté du Québec a démontré qu'une modulation des heures de présence policière au cours de l'année 2014-2015, est de nouveau souhaitable afin de dégager du temps pour permettre la réalisation de cette desserte et nécessaire afin de pouvoir augmenter la présence policière lors de périodes favorables à la visibilité et aux interventions policières sur le territoire de la MRC ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que ladite modulation sera planifiée par le directeur de poste et pourrait de nouveau avoir parfois pour effet d'amener des ajustements au seuil minimum tel qu'établi dans le plan d'organisation des ressources policières ;

ATTENDU que la Sûreté du Québec prévoit fournir pour 2014-2015 des résultats équivalents à ceux de l'année 2013-2014, au niveau de la desserte récréotouristique et au niveau des activités de présence, de visibilité et d'intervention policière sur le réseau routier de la MRC, à partir des heures de présence policière qui auront été modulées ;

ATTENDU que la Sûreté du Québec prévoit encore compenser les postes MRC concernées, pour l'absence sur leurs unités respectives, des membres qui seront affectés à la desserte récréotouristique régionale, soit par l'attribution de crédits budgétaires, par l'ajout occasionnel d'effectifs et/ou par des périodes supplémentaires d'intervention sur le territoire réalisées par des patrouilleurs provenant de la desserte récréotouristique régionale ou autres ;

ATTENDU que l'ensemble des unités limitrophes de la Sûreté du Québec apportera leur soutien afin de diminuer les impacts de la modulation des heures de patrouilles pouvant avoir affecté le seuil minimum ;

ATTENDU que le projet débutera à compter du mois de mai 2014 pour se terminer à la fin du mois d'avril 2015 ;

ATTENDU que le projet pourra être prolongé d'année en année à la convenance des partis concernés;

ATTENDU que la Sûreté du Québec, District de l'Estrie présentera un bilan du projet au plus tard en juin 2015 via les directeurs de poste ;

ATTENDU la recommandation du comité de sécurité publique telle qu'apparaissant au compte rendu de la rencontre du 16 avril 2014 ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Nathalie Dupuis
APPUYÉE par le conseiller régional Benoît Roy

IL EST RÉSOLU

- < d'appuyer le projet de desserte récréotouristique régionale 2014-2015 de la Sûreté du Québec, District de l'Estrie, tel que présenté ;
- < d'accepter en conséquence les dérogations mineures au respect du seuil minimum qui en découleront tel que prévu par le directeur de poste de la MRC de Coaticook ;
- < de faire parvenir une copie conforme de la présente résolution au Commandant du District de l'Estrie, Monsieur Sylvain Caron.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,59		
Solange Masson	7	16,94		
Martin Saindon	2	3,72		
Richard Belleville	1	1,57		
Réjean Masson	1	2,55		
Gérard Duteau	2	3,69		
Benoît Roy	1	2,59		
Bernard Marion	1	2,60		
Gilbert Ferland	2	3,23		
Nathalie Dupuis	5	10,85		
TOTAL	43/44	99,46%	0	0

ADOPTION

12.0 CORRESPONDANCE

12.1 EXTRAIT DU «REGISTRE DE CORRESPONDANCE»

La secrétaire dépose le compte rendu de la correspondance reçue à ce jour en regard du conseil et du suivi des procès-verbaux, cette dernière étant versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.

13.0 RAPPORTS

13.1 PRÉFET

Le préfet, Monsieur Jacques Madore fait un bref retour sur ses principales activités, soient : sa participation à la rencontre de Table des MRC de l'Estrie (TME) et de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie où il fut notamment question du Plan stratégique de développement du secteur bioalimentaire de l'Estrie 2012-2017 et le choix de l'entité CIBLE/Saveurs des Cantons qui devrait se faire en juin, le souper-bénéfice annuel d'Échec au crime, une rencontre avec la CSHC pour la gestion des plateaux sportifs de La Frontalière, une rencontre de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) sur le territoire forestier qui était très technique, le souper Hommage aux bénévoles du CAB où la MRC a rendu hommage à Madame Gladys Bruun, une rencontre sur l'avenir du Collège Rivier de Coaticook et le Task force du CSSS de la MRC de Coaticook.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

13.2 DÉLÉGATIONS ET PORTEURS DE DOSSIER

Jacques Madore, responsable des dossiers loisirs, souligne que Coaticook est la municipalité gagnante du défi 5/30 et que les honneurs reviennent à la Laiterie Coaticook au niveau des entreprises. La rencontre de Carrefour loisirs de la MRC de Coaticook est le 17 avril prochain.

Nathalie Dupuis, responsable des questions familles et aînés indique que le 26e Colloque annuel du Carrefour Action municipale et famille (CAMF) se tiendra à Victoriaville, les 1^{er}, 2 et 3 mai prochain. Au niveau du Centre d'action bénévole (CAB) elle souligne le succès de la soirée hommage aux bénévoles, bien que le choix du menu fut l'objet de certaines critiques.

Bernard Marion, responsable du dossier Prévention incendie, indique que le comité technique a commenté le rapport annuel ainsi que le projet de modification du règlement de prévention qui sera présenté au cours des prochains jours aux directeurs généraux.

Gérard Duteau, délégué au CRIFA indique que les inscriptions sont en baisse pour la prochaine année. Il semblerait que les cours offerts aient été modifiés et que la certification serait dorénavant celle d'ouvrier agricole et non plus production animale.

Réjean Masson, responsable des dossiers de sécurité publique (services policiers) informe les membres du conseil que la candidature de Frédérick Pelletier fut retenue à titre de directeur du poste de police de la MRC. La criminalité est généralement en baisse et la visibilité en hausse.

Richard Belleville, responsable des dossiers de matières résiduelles indique que les profits sont à la baisse au niveau de RécupEstrie.

Martin Saindon, délégué au CLD, indique que le salon de l'Emploi (Happening de la main d'œuvre) qui s'est tenu le 11 avril a connu un beau succès et rappelle l'invitation à participer le 23 avril prochain à l'Assemblée générale annuelle. Au niveau du Transport, il indique que lors de l'Assemblée générale annuelle d'Acti-Bus, le bilan financier révèle un surplus budgétaire.

Solange Masson pour Bernard Vanasse, responsable des dossiers culturels indique que le concours photo dans le cadre du 150^e anniversaire de la Ville de Coaticook a pris son envol. Une plaque commémorative sera dévoilée pour le Jardin des pionniers du Musée Beaulne. La Table de concertation travaille sur un concept pour un char allégorique pour la parade de l'Expo de la Vallée de la Coaticook.

Bertrand Lamoureux, responsable du dossier Golf indique que le tournoi du maire de Coaticook se tiendra le 11 juin et celui au profit de la Fête régionale de la famille de la MRC le 3 juillet.

Johnny Pizar, responsable des dossiers Cours d'eau informe le conseil que le COGESAF a trouvé du financement et les coupures de personnel annoncées n'auront pas lieu. Les objectifs de la planification et le rapport financier ont également été présentés.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Réjean Masson, membre du CA de la FQM informe que des discussions sont en cours avec la coalition FQM/UMQ/Ville de Montréal et Ville de Québec quant à la baisse/maintien du montant transféré aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec pour leurs infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale.

13.3 DIRECTEUR GÉNÉRAL ET ÉQUIPE DE LA MRC

Les principaux dossiers ayant occupé la direction générale et l'équipe de la MRC au cours du dernier mois sont les suivants, outre les sujets discutés au conseil : le remplacement de l'agente de développement culturel et le remplacement temporaire de la responsable des questions administratives, le Crieur public, des capsules radio sur la gestion des matières résiduelles et la culture, la finalisation du rapport annuel en sécurité incendie, la mise à jour de la base de données pour Compton, les inspections en marge du Schéma de couverture de risques en incendie, la finalisation du portrait au niveau du prochain Plan de gestion des matières résiduelles, le rapport personnalisé par municipalités, la préparation pour l'embauche des écoconseillers, une rencontre avec les agriculteurs dans le cadre d'un projet pour le bassin versant du Ruisseau Pratt, surveillance des zones inondables et zones d'embâcles, finalisation des plans et devis dans le dossier du ruisseau Pratt (centre-ville), rédaction du plan d'action et budget 2014-2015 et suivi de projets au niveau des Partenaires pour de saines habitudes de vie, divers projets de génie municipal, modifications réglementaires, délimitation des périmètres urbains pour le nouveau schéma d'aménagement et rédaction des enjeux urbain et culture, l'évaluation d'Inode-Estrie, démarrage du projet de forêt-témoin à Barnston-Ouest, rencontre exploratoire pour un projet de biomasse à Dixville, organisation du Rendez-vous de loisir rural, élaboration d'un projet-pilote avec le CSLE pour un plan directeur des parcs à l'échelle régionale, préparation de la journée des Services d'animation estivale, plusieurs demandes de financement, le lancement du Tiré à part de la revue Continuité, démarrage du projet de murale au centre-ville, démarrage du projet de reconnaissance de l'Indian Stream, finalisation des circuits des cimetières, soutien à divers organismes et municipalités, etc.

13.4 AUTRES INFORMATIONS ET/OU RAPPORTS

13.4.1 RÉCUPESTRIE – PORTES OUVERTES 26 AVRIL 2014

La secrétaire informe les élus que RécupEstrie tiendra dans le cadre du Jour de la Terre un événement Portes ouvertes, le samedi 26 avril de 9h00 à 16h00.

13.4.2 BULLETIN CONTACT DE LA FQM – 9 AVRIL 2014

La secrétaire dépose à titre d'information le bulletin Contact de la Fédération québécoise des municipalités du 9 avril 2014.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

13.4.3 RENDEZ-VOUS DU PRÉSIDENT DE LA FQM – 19 JUIN 2014 A MARTINVILLE

La secrétaire informe les élus que Richard Lehoux, président de la FQM sera à Martinville, le 19 juin de 19h00 à 21h30 afin de faire le point sur les principaux enjeux du milieu municipal de la région. Les personnes souhaitant s'inscrire doivent le faire d'ici le 13 juin au csimard@fgm.ca ou au 418 651-1127.

13.4.4 LANCEMENT – PATRIMOINE EN ACTION – REVUE CONTINUITÉ

La secrétaire informe les élus que la Table de concertation culturelle, en collaboration avec les Éditions Continuité les invite au lancement de Patrimoine en action, un tiré à part de la revue Continuité, le 17 avril prochain à 10h30 au Pavillon des Arts et de la Culture.

13.4.5 INVITATION – ENFANTS-DE-LA-TERRE

La secrétaire dépose à titre d'information l'invitation de l'école des Enfants-de-la-Terre qui présentera une pièce de Shakespeare au théâtre Piggery à North-Hatley du 2 au 4 mai prochains.

14.0 RETOUR SUR LA SESSION

Rien à signaler.

15.0 CLÔTURE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 22h52.

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

LE PRÉFET

En signant le présent procès-verbal, le préfet est réputé avoir signé chacune des résolutions qu'il contient conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*.

Les documents relatifs à la session sont classés sous le code 102-102, session ordinaire du conseil du 16 avril 2014.

Responsable des archives